

BASKET ▶ L'Elan débute sa saison à domicile ce soir face à Monaco P. 26-27

PAU/BIZANOS ▶

Eiffage va construire un nouveau quartier près de la gare

La friche du site Dehousse va être aménagée.

PAGE 10

VALLÉE D'OSSAU
Une brigade pour tuer le loup hybride

PAGE 3

PAYS DE NAY
Une taxe pour prévenir les inondations

PAGE 16



© MARC ZORNHELD

© AFP

RUGBY
De nouvelles règles pour protéger les jeunes

PAGES 28-29



OURS

Comment les opposants veulent contrer les lâchers

PYRÉNÉES ▶ Les opposants à la réintroduction de deux ours arpentent la montagne et guettent, afin de contrer les lâchers, qui pourraient se dérouler en fin de semaine. Ils affirment vouloir « effrayer » les deux ours. P. 2-3

Retrouvez l'information immédiate sur larepubliquedespyrenees.fr

CASINO DE PAU

GT CASINOS GROUPE TRANCHANT

30^{ÈME} ANNIVERSAIRE



JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2018
ANIMATIONS ET JEUX GRATUITS
SALON DE LA VOYANCE
1 VOITURE À GAGNER
OU 10.000 € CASH !

Grand jeu gratuit et sans obligation d'achat. Valeur commerciale totale maximale des 408 lots mis en jeu (2 chances) : 17.948 € TTC. Règlement déposé chez Maitres WEBERQUICKBERTALIS/OLIVIERE. Dans la limite des stocks disponibles. Acquis +18 ans, non interdits de jeu, sur présentation d'une pièce d'identité. Conception GIE Casinos Conseil & Service - RCS Paris 409 406 972. Crédits photos : shutterstock.com.

pau.groupetranchant.com



« Jouer comporte des risques : endettement, dépendance... Appelez le 09-74-75-13-13 (appel non surtaxé) »

61705760-D

Cambo : la maison de leurs rêves cache une sordide affaire

Ils pensaient acheter la maison de leurs rêves. Un couple était sur le point d'obtenir les clés d'une bâtisse à Cambo-les-Bains quand ils ont découvert qu'il s'agissait du bien d'une mère infanticide. Parents de deux enfants, les acheteurs étaient pourtant séduits en visitant les lieux, rapporte France Bleu Pays basque. Mais l'attitude des propriétaires a intrigué le couple. Ils ont fini par découvrir que la mère avait en 2016 noyé ses deux enfants de 6 ans et 4 ans dans l'Adour, au niveau de Bayonne. Retrouvée nue « dans un état délirant », elle avait été hospitalisée d'office dans un établissement psychiatrique.

Irresponsable pénalement

La mère avait ensuite été déclarée irresponsable pénalement pour cause « d'abolition totale du discernement au moment des faits ». Elle souffrait d'une pathologie avec des troubles bipolaires et avait déjà connu des épisodes délirants. Suite à cette découverte, le couple d'acquéreurs a voulu se rétracter. La propriétaire souhaite, elle, aller au bout de cette vente. Elle a attaqué le couple devant le tribunal d'instance de Bayonne pour que la promesse d'achat soit honorée.

24 HEURES

ARTHEZ-DE-BÉARN Début d'incendie au presbytère

Le presbytère d'Arthez-de-Béarn a eu chaud ! En fin de semaine dernière, une partie du plancher et de la balustrade du balcon, côté sud, a en effet été découverte carbonisée, sinistre éteint. La date et l'heure précises du départ de l'incendie restent cependant à préciser, l'abbé ayant été absent de son logis ces derniers jours. Une enquête a été ouverte par la compagnie de gendarmerie d'Orthez afin de déterminer les circonstances, accidentelles ou criminelles du sinistre. Des prélèvements sont notamment en cours d'analyse afin de déceler d'éventuelles traces d'accélération.

PAU Collision entre une voiture et un deux-roues

Les pompiers ont été appelés ce mercredi à 8 h pour un accident entre une voiture et un deux-roues, avenue Trianon à Pau. Le pilote du deux-roues a dû être transporté à l'hôpital de Pau. La gravité de ses blessures n'a pas été précisée.

Assassinat d'Ahmed Abidallah à Ger : le récit froid d'une exécution

A la veille du verdict attendu ce jeudi, Christophe Boulay a raconté pour la première fois la mort d'Ahmed Abidallah.

Ce mercredi, Christophe Boulay, 45 ans, a abordé pour la première fois les faits qui l'ont conduit, depuis lundi, devant la cour d'assises à Pau. Un « assassinat », comme il l'appelle lui-même, qu'il raconte laconiquement, sans empathie pour sa victime, Ahmed Abidallah, 43 ans. « Le passage à l'acte est décrit comme un enchaînement logique : c'était lui ou moi » expliquait lundi le psychiatre Thierry Della.

« J'ai visé la tête »

« Si on ne m'avait pas menacé, moi et ma famille, jamais je n'aurais fait ça » affirmait ainsi l'accusé au premier jour de son procès. Reste que ce 24 novembre 2014, c'est bien lui qui contacte Ahmed Abidallah et lui fixe rendez-vous à 20 h, à son domicile, à Ger. Il vient seul et sans arme, malgré les tensions extrêmes décrites par Boulay. « Le seul qui a une arme dans ce dossier, c'est vous » souligne M^e Thierry Sagaroytho, partie civile.

Christophe Boulay a en effet emprunté une carabine équipée d'un silencieux. L'arme chargée en main, il « attend Ahmed environ 20 minutes » dans la pénombre de la grange. « Je le vois passer. J'ai tiré au retour » raconte-t-il, portant sa main à la gorge pour désigner l'impact de cette première balle. « J'ai visé la tête » reconnaît-il, froidement. « Est-ce que vous vouliez sa mort ? » insiste la présidente Dominique Coquizard. « Oui » souffle-t-il, tout



Parmi les scellés, la carabine 22 LR avec laquelle la victime a été abattue. © NICOLAS SABATHIER

en voulant croire encore qu'il n'avait rien prémédité.

Christophe Boulay recharge la carabine en parcourant la dizaine de mètres qui le sépare de sa victime à terre. « J'arrive à la porte, je ne pouvais pas l'ouvrir ». Elle est bloquée par le corps d'Ahmed Abidallah. « Il était allongé, face contre terre » détaille Boulay. Il désigne cette fois l'arrière de la tête pour indiquer le deuxième coup tiré. Fatal.

Ily a ensuite le « stratagème ». Lui dit avoir « réagi sur le tas ». La voiture de la victime qu'il dépose à Ponsson-Dessus, en prenant soin de la laisser sur une place handicapée. La fouille avec des gants du véhicule pour trouver la cocaïne. Les simulations d'échanges de SMS avec Abidallah pour détourner les soupçons, se fabriquer un alibi et désigner d'autres coupables. Le lendemain soir, après avoir reçu la famille angoissée, il dissimule le corps au fond du puits. « J'ai mis un sac pour

ne pas voir le sang... » glisse-t-il. Dans le trou, il jette aussi son jean souillé et la canne de la victime, infirme d'une jambe. Plus tard, il recouvrera le tout de cailloux et de chaux. Pendant 10 mois, le cadavre restera là, bien caché.

Un accusé bien seul

« J'avais tellement peur » assure celui qui, depuis le début, décrit un climat de pressions et de menaces. Mais aucun des témoins entendus n'a pu le confirmer. Même pas sa famille qu'il disait pourtant visée. Personne n'aura même un mot en faveur de cet homme bien seul dans le box des accusés.

Il y a d'un côté l'image du « tyran », « menteur », « calculateur », « manipulateur » et de l'autre celle d'un père de famille aimant, « très souriant », « très gentil », « non violent ». L'image du « boîteux » est loin de celle qui colle habituellement au « caïd » de quartier. Il y avait bien entre eux cette dette de cocaïne de

3200 €. Mais à en croire Christophe Boulay lui-même, la somme n'avait rien d'exceptionnel. Elle aurait même grimpé jusqu'à 10 000 €.

« En quoi le faire disparaître ce jour-là était une occasion d'améliorer votre sort ? » interroge la présidente Dominique Coquizard. Elle cherche à connaître les « signes concrets » qui ont pu l'alermer au point de tuer. Elle sait l'accusé en mauvaise posture. Mais ce dernier peine à fournir des exemples.

« L'homme demain » et « les big boss »

« Il m'a dit 'ça va chier' ou encore 'je vais venir avec une équipe' » avance-t-il. Un jour, dit-il, « ils » l'ont forcé à faire un chèque pour payer un téléphone... « Un iPhone » insiste-t-il. Mais rien n'explique cette « décision radicale ». Il y a aussi les propos du fameux « homme de main » : « Si tu ne paies pas demain, on vient, on te perce les mains » rapporte Boulay. Mais c'est ce même individu qu'il appelle lors de sa première garde à vue pour venir le chercher au commissariat ! « C'était la seule personne que je connaissais sur Pau... » se défend-il.

Il désigne enfin, sans les nommer, des « gens dangereux », les « big boss » de la victime. « Mais en le tuant vous ne réglez rien ! Les boss viendront un jour ou l'autre. Or, ils ne sont jamais venus » assène M^e Sagaroytho. Ce « spectre de menaces », comme le résume M^e Candice François, M^e Antoine Tugas, à la défense, espérait sans doute pouvoir l'éclaircir en creusant le volet stupéfiants du dossier. Mais celui-ci garde ses secrets. L'enquête suit toujours son cours.

VALÉRIE CÈBE ■ v.cebe@pyrenees.com

Victime d'un infarctus dans le Soulor, il est sauvé in extremis

Deux voitures sont passées près de Laurent sans l'aider. C'est finalement un berger d'Arbéost qui a donné l'alerte.

La mésaventure de Laurent, Palois de 53 ans, fait froid dans le dos. Assez sportif, ce quinquagénaire était parti à l'assaut du Soulor, mardi dernier. Mais vers 13h, à 4 kilomètres du col, il est stoppé net dans la montée, terrassé par une douleur terrible dans la cage thoracique. C'est un infarctus.

« J'ai tenté d'appeler les secours avec mon téléphone. Mais pas de réseau là-haut » nous racontait ce mercredi soir le Palois rescapé. « Rescapé oui, mais je me suis vu mourir » témoigne-t-il. « Je priais pour qu'une voiture passe, pour que quelqu'un me voit, ce n'était pas évi-



Le cycliste a été terrassé à 4 km du col du Soulor. © ILLUSTRATION PP

dent à cette heure-là ».

Deux voitures passeront bien près de lui, « je leur ai fait signe », mais elles ne s'arrêteront pas. « Si je témoigne, c'est aussi pour pousser un petit coup de gueule. Et rappeler aux conducteurs que lorsqu'il voit un cycliste en mauvaise posture, ils pourraient

s'arrêter ».

Enfin, au bout de 45 minutes, c'est un berger d'Arbéost qui voit le malheureux et s'arrête auprès de lui. Il redescend aussitôt pour alerter les pompiers de Nay qui, de leurs côtés, missionneront l'hélicoptère Dragon 64, pour chercher Laurent. Ce dernier est alors transporté en urgence à l'hôpital de Pau où il subira une première intervention. En attendant une seconde opération en cette fin de semaine.

« Je remercie de tout cœur le berger, les secours. J'irai d'ailleurs les saluer en personne quand je sortirai. Mais je déplore encore l'attitude des deux automobilistes qui ne se sont pas arrêtés. On a perdu beaucoup de temps, ce qui a impacté l'état de mon cœur ».

PIERRE-OLIVIER JULIEN ■ po.julien@pyrenees.com

24 HEURES

ARTIX Ecrasé par la remorque d'un tracteur

Les pompiers d'Artix ont été appelés ce mercredi vers 11h30 pour secourir un homme âgé de 80 ans, qui s'est retrouvé écrasé par la remorque d'un tracteur. Plus précisément, l'homme serait tombé de l'engin et sa jambe s'est retrouvée coincée sous la benne. La victime a été transportée par le Smur dans un état grave au centre hospitalier de Pau.

ORTHEZ Malaise fatal à vélo

Alors qu'il pédalait ce mercredi peu avant 17 h 30 en compagnie de deux autres cyclistes, un septuagénaire a été pris d'un malaise sur la RD933, entre Orthez et Salles-pisse. Malgré l'intervention des pompiers et d'une équipe du Smur, l'homme est décédé.